

mandées par des vétérans, dont le rôle consiste à garder des points vulnérables, à accomplir des besognes de sécurité intérieure et à servir à la garde du grand nombre de prisonniers de guerre et d'étrangers internés dans les 15 camps du pays. De semblables compagnies de réserve de vétérans furent autorisées et attachées aux différents unités de l'Armée de réserve.

Pour diminuer la rareté des cales pour le transport du bois d'œuvre, les autorités britanniques décidèrent d'utiliser, dans la mesure du possible, les réserves de bois disponibles au Royaume-Uni. Une entente fut conclue entre les deux Gouvernements d'après laquelle vingt compagnies forestières, composées de forestiers spécialisés, furent levées au Canada et mises à la disposition de la Grande-Bretagne.

En août 1940, le Corps de chars blindés canadien fut établi et ensuite on mobilisa la formation initiale d'un groupe de brigade de chars blindés. Des mesures furent prises pour augmenter la puissance des défenses côtières par la concentration d'une force mobile, comprenant une division complète, dans la région de l'Atlantique. Ceci demanda la complétion urgente d'un vaste programme de génie nécessitant des déboursés de \$6,772,511 et le défrichement de grandes étendues de forêt; la construction de routes nouvelles; et l'érection de plus de 650 nouveaux édifices permanents ou temporaires, y compris deux hôpitaux de 500 et 250 lits respectivement.

La création d'un commandement de l'"Atlantique" et un du "Pacifique" fut autorisée pour mieux coordonner les facilités de défense des côtes de l'Est et de l'Ouest. Ces commandements assuraient une meilleure coordination des forces de campagne dans plusieurs districts militaires avoisinant les régions côtières.

Une mesure importante a été prise en août 1940 par la formation d'une Commission de la défense canado-américaine à laquelle était représenté l'état-major de l'Armée. Cette commission fut établie pour coordonner les mesures défensives militaires des deux pays.

Le Corps canadien outre-mer a été formé en décembre 1940, comprenant d'abord les 1ère et 2ème Divisions canadiennes et les troupes de corps. Une augmentation du Corps canadien à trois divisions, avec affermissement conséquent des unités auxiliaires du corps, de l'armée et des lignes de communication, fut approuvée. Autorisation fut accordée au groupe de la 1ère Brigade de chars blindés Canadienne de s'agrandir pour devenir la 1ère Division de chars blindés Canadienne et au Corps Canadien de comprendre la 1ère Brigade de tanks de l'Armée Canadienne.

Une étroite collaboration s'établit aussi avec l'industrie de l'automobile pour le développement de divers types de véhicules de transport mécanique hautement spécialisés dont les armées modernes ont besoin en grand nombre. Vers la fin de mars 1940, 8,766 véhicules de tous types avaient été livrés à l'Armée canadienne outre-mer, 6,998 à l'Armée canadienne au pays et 26,434 aux autres armées de l'Empire. A cette date, 11,845 véhicules étaient commandés pour les forces canadiennes et 49,775 pour des Gouvernements de l'extérieur. La production canadienne de véhicules militaires hautement spécialisés de divers types avait atteint une moyenne de 116 unités par jour.

L'armée de l'air.—L'entraînement aérien pour combat aérien a pris une place vitale dans l'effort de guerre du Canada. Bâtissant sur les traditions aériennes établies durant la guerre de 1914-18, le Canada dans le conflit actuel est devenu le centre d'entraînement aérien du Commonwealth britannique.